

## ANNEXE 1 - Application de l'article 1 de la Convention annuelle d'Objectifs

### PROGRAMME D' ACTIONS ET OBJECTIFS 2014- 2017

L'Association a pour mission de promouvoir et valoriser différentes formes d'expression culturelles, ludiques et artistiques avec comme supports d'action la Ludothèque, le Ludobus, les ateliers d'expression et des manifestations diverses autour du jeu.

L'Association représentée par son conseil d'administration, participe à toutes les réunions de concertation et de bilan concernant ce secteur d'activité.

L'Association garantit un fonctionnement des structures cohérent avec la politique Enfance et Jeunesse menée par la Communauté de Communes du Créonnais, définie dans le Contrat Enfance Jeunesse contractualisée entre la Communauté de Communes du Créonnais et les partenaires institutionnels.

Par voie d'avenant, les objectifs définis ci-après pour la période 2014-2017 pourront faire l'objet d'ajustements en fonction de l'évolution des besoins observés conjointement par l'association et les services de la Communauté de communes.

#### **1. LES OBJECTIFS 2014-2017:**

##### **1.1 Les objectifs généraux**

L'Association s'engage d'une part à :

- Maintenir des tarifs permettant une accessibilité pour tous et une mixité sociale, en incluant des tarifs préférentiels pour les résidents de la Communauté de Communes du Créonnais
- Maintenir et faire évoluer la qualité des services proposés
- Favoriser l'implication active des parents dans la vie des structures,
- Garantir une éthique pédagogique et professionnelle pluridisciplinaire, permettant l'épanouissement de l'enfant et du jeune en toute sécurité.
- Gérer les installations et les activités dans l'intérêt des usagers en respectant les obligations légales en matière d'hygiène, de sécurité et de réglementation du travail
- Maintenir en bon état de conservation le patrimoine immobilier mis à la disposition par la collectivité

##### **1.2 Les objectifs pédagogiques**

Conformément au **Schéma de Développement Enfance Jeunesse 2014-2017** contractualisé entre la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde et la Communauté de Communes du Créonnais, l'Association exerce son activité au regard des objectifs suivants :

Axes	Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Critères	Indicateurs
Favoriser la cohésion sociale	Proposer des activités-animations-manifestations en direction de l'ensemble de la population du territoire communautaire sans distinction	Permettre aux habitants non-résidents la commune d'implantation de la ludothèque de bénéficier des activités proposées	Couverture de la population du territoire	Ratios par typologie à partir de statistiques
	Soutenir la solidarité entre générations	Recréer et renforcer le lien entre générations	Implantation équilibrée des services collectifs	Cartographie et respect des bassins de vie; Résidence du public par commune
Soutenir la fonction parentale	Donner aux parents les moyens d'assumer leurs responsabilités éducatives	Conforter l'accessibilité de tous les enfants du territoire en proposant des amplitudes d'ouvertures au public suffisamment larges	Niveau de tarification de l'offre et Adaptation des tarifs	Etude de la fréquentation par les familles (fréquence, représentativité des familles utilisatrices)
			Nombre d'animations proposées sur les communes	Etude sur les modes de déplacement et les mutualisations des moyens sur le territoire
	Mettre en place des animations qui respectent la spécificité des publics "Petite Enfance et "Jeunes"	Créer des espaces de rencontre et d'information entre les différents partenaires et les parents / REAAP	Information des familles et des jeunes Communication ciblée sur la parentalité	Retour des utilisateurs, Nouvelles familles, ou fidélisation du public Plaquettes, Affichages...
		Diversifier les temps d'accueil au public	Programmation spécifique et évaluations de ces temps	Formation initiale/continue; spécialité, complémentarité, partenaires ressources
Favoriser le développement harmonieux de l'enfant et du jeune	Soutenir l'offre d'éveil et la recherche d'autonomie	Renforcer la cohérence éducative du territoire, en se rendant complémentaire des partenaires du territoire.	Cohérence des actions, en lien avec les objectifs du PEDT. Propositions d'ateliers TAP dans les écoles de la CCC en concertation avec les autres associations et les responsables d'accueils périscolaires	Partenariats, collectifs, réseaux, mutualisation des moyens Participation aux temps de préparations et de bilans des ateliers
		Soutenir la continuité éducative en lien avec le PEDT		

### 1.3 Les objectifs liés au Contrat Enfance Jeunesse

Au regard du Contrat Enfance Jeunesse 2014-2017 signé entre la Caisse d'Allocations Familiales et la Communauté de Communes du Créonnais, l'Association s'engage à :

- Signaler à la Communauté de Communes tout changement ou empêchement justifié dans les délais impartis pour les bilans quantitatifs et qualitatifs annuels
- Signaler à la Communauté de Communes toute modification liée au fonctionnement de la ludothèque dans un délai minimum de 6 mois avant le changement.

## 2. LES ACTIONS:

Vu les objectifs 2014-2017 contractualisés entre la Caisse d'Allocations Familiales et la Communauté de Communes du Créonnais, l'Association s'engage à maintenir annuellement :

une **amplitude d'ouverture annuelle supérieure ou égale à 4573 heures.**

### Données d'activités prévisionnelles

Année	2009	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre d'heures d'ouverture	4562	4573	4573	4573	4573	4573
Nombre d'agents	1	5	5	5	5	5
Equivalents temps plein	1	4,25	4,25	4,25	4,25	4,25
Qualifications	EJE	LUDOTH ECAIRE	LUDOTHEC AIRE	LUDOTHE CAIRE	LUDOTH ECAIRE	LUDOTHE CAIRE

Les heures réalisées représentent le cumul des heures d'activités proposées au travers des trois actions énumérées ci-dessous.

En raison des conditions d'attribution financières des organismes autres que la Communauté de Communes, notamment celles requises par la CAF, la ventilation est examinée par la commission compétente de la Communauté de Communes qui peut être amenée à définir en concertation avec l'association une grille de financement communautaire.

### 2.1 La Ludothèque et le Ludobus

- Offrir à un large nombre de personnes de tous les âges, de toutes les cultures, de tout niveau social, un lieu de rencontre et d'échange autour du Jeu
- Donner la possibilité à tous de découvrir des jeux et jouets, d'y avoir un accès libre et peu onéreux
- Provoquer des rencontres interfamiliales, intergénérationnelles et intercommunales.
- Favoriser et promouvoir l'activité ludique en milieu rural.

L'association s'engage à maintenir une amplitude d'ouverture sur l'année permettant aux familles l'accès au prêt de jeux et au jeu sur place.

Le Ludobus est le prolongement de la ludothèque. Il permet aux équipes enseignantes, responsables d'activités périscolaires, de centres de loisirs et de crèches d'avoir accès de façon régulière au matériel ludique comme soutien aux acquisitions pédagogiques et aux activités sur leur lieu de travail.

## **2.2 Animations pour publics ciblés**

- Faire découvrir les plaisirs du Jeu à un public très élargi par le biais d'animations régulières (Ateliers Jeu) ou ponctuelles

Les Ateliers Jeu concernent un groupe restreint, d'une même structure, classe, tranche d'âge ce qui permet de cibler l'animation sur un thème (jeux de coopération, animation ludique sur l'environnement...).

L'action peut se tenir à la ludothèque, dans une structure ou dans une salle municipale pour une fête communale par exemple.

Ces ateliers permettent notamment de toucher un public spécifique (ITEP, Foyers médicalisés, école, ALSH, crèches, maisons de retraite....)

## **2.3 Manifestations**

Cette action regroupe plusieurs grandes manifestations annuelles la plupart du temps gratuites organisées par la ludothèque. Il s'agit des 24h du jeu, des semaines de la petite enfance, de soirées thématiques. Ces temps forts sont organisés en partenariat avec les acteurs du territoire.

Fait à Créon, le 08/12/14

Madame la Présidente de la  
Communauté de Communes du Créonnais

Mme La Présidente de l'Association  
Kaléidoscope